

CERTIFICAT MEDICAL POUR AMENAGEMENT D'EPREUVE
(Uniquement pour les candidats en situation de handicap)

Le certificat médical devra être renvoyé au plus tard le **12 décembre 2024**

À faire remplir par un médecin agréé autre que le médecin traitant du candidat
UNIQUEMENT pour les candidats souhaitant bénéficier d'un aménagement d'épreuve(s)

**Pour les honoraires du médecin agréé, paiement du praticien par le CDG28,
et uniquement via le formulaire en page 3**

Je soussigné(e), **Docteur (NOM et Prénom)** :
Médecin agréé par arrêté préfectoral

Adresse complète :

Date de la consultation : / /

Certifie :

- ☐ ne pas **être le médecin traitant** de M. / Mme, né(e) le / /
☐ l'avoir examiné(e) ce jour et avoir consulté son dossier médical

Atteste que M. / Mme

- ☐ **est une personne en situation de handicap** qui ne nécessite pas que ses épreuves soient aménagées
☐ **est une personne en situation de handicap** qui nécessite que ses épreuves soient aménagées afin de lui permettre de composer dans des conditions compatibles avec sa situation compte tenu de la forme et de la durée des épreuves

Ces aménagements doivent avoir pour seul objet de rétablir l'égalité entre les candidats et non de créer une inégalité au détriment des candidats qui ne sont pas en situation de handicap (CE 21/01/1991 Melle Stickel)

Après avoir pris connaissance du descriptif des fonctions et des épreuves (cf. page 2), indiquez la nature des aides humaines et/ou techniques nécessaires à ce candidat :

Pour les épreuves écrites :

- ☐ Octroi d'un tiers temps supplémentaire de composition
☐ Installation de matériel particulier
Précisez :
☐ Mise à disposition d'un ordinateur. Pour les dyslexiques notamment, précisez
☐ avec correcteur orthographique ☐ sans correcteur orthographique
☐ Aide d'une tierce personne pour rédiger sous la dictée du candidat (scripteur)
☐ Autre(s) (exemple : sujets type Braille, agrandissement des sujets, etc.)
Précisez :

Pour les épreuves orales :

- ☐ Octroi d'un tiers temps supplémentaire pour le passage devant jury
☐ Octroi d'un tiers temps supplémentaire pour la préparation de l'épreuve (si prévue par les textes)
☐ Autre(s) (exemple : présence d'un interprète en langue des signes, utilisation d'un appareillage, etc.)
Précisez :

RAPPEL : Nul ne peut avoir la qualité de fonctionnaire s'il ne remplit pas les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.

Le présent certificat est établi pour faire valoir ce que de droit.

Fait à le

Signature et cachet du médecin agréé

Principales fonctions

Les agents de maîtrise sont chargés de missions et de travaux techniques comportant notamment le contrôle de la bonne exécution de travaux confiés à des entrepreneurs ou exécutés en régie, l'encadrement de fonctionnaires appartenant aux cadres d'emplois techniques de catégorie C, ainsi que la transmission à ces mêmes agents des instructions d'ordre technique émanant de supérieurs hiérarchiques.

Ils peuvent également participer, notamment dans les domaines de l'exploitation des routes, voies navigables et ports maritimes, à la direction et à l'exécution de travaux, ainsi qu'à la réalisation et à la mise en œuvre du métré des ouvrages, des calques, plans, maquettes, cartes et dessins nécessitant une expérience et une compétence professionnelle étendues.

Les agents de maîtrise titulaires du certificat d'aptitude professionnelle petite enfance ou du certificat d'aptitude professionnelle accompagnant éducatif petite enfance ou ceux qui justifient de trois années de services accomplis dans le cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles peuvent être chargés de la coordination de fonctionnaires appartenant à ce cadre d'emplois ou à celui des adjoints techniques territoriaux. Ils participent, le cas échéant, à la mise en œuvre des missions de ces agents.

Les agents de maîtrise principaux sont chargés de missions et de travaux techniques nécessitant une expérience professionnelle confirmée et comportant notamment :

- 1° La surveillance et l'exécution suivant les règles de l'art de travaux confiés à des entrepreneurs ou exécutés en régie ;
- 2° L'encadrement de plusieurs agents de maîtrise ou de fonctionnaires appartenant aux cadres d'emplois techniques de catégorie C ou au cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles ; ils participent, le cas échéant, à l'exécution du travail, y compris dans les domaines du dessin et du maquettisme ;
- 3° La direction des activités d'un atelier, d'un ou de plusieurs chantiers et la réalisation de l'exécution de travaux qui nécessitent une pratique et une dextérité toutes particulières.

EPREUVES

ECRIT	ORAL
Concours EXTERNE Une épreuve écrite consistant en la résolution d'un cas pratique exposé dans un dossier portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un agent de maîtrise territorial dans l'exercice de ses fonctions, au sein de la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. ⌚ 2 heures Des problèmes d'application sur le programme de mathématiques. ⌚ 2 heures Concours INTERNE / TROISIEME CONCOURS Une épreuve écrite consistant en la résolution d'un cas pratique exposé dans un dossier portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un agent de maîtrise territorial dans l'exercice de ses fonctions, au sein de la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. ⌚ 2 heures Une épreuve consistant en la vérification au moyen de questionnaires ou de tableaux ou graphiques ou par tout autre support à constituer ou à compléter, et à l'exclusion de toute épreuve rédactionnelle, des connaissances techniques, notamment en matière d'hygiène et de sécurité, que l'exercice de la spécialité, au titre de laquelle le candidat concourt, implique de façon courante. ⌚ 2 heures	Concours EXTERNE L'épreuve consiste en un entretien visant à apprécier la capacité du candidat à s'intégrer dans l'environnement professionnel dans lequel il est appelé à travailler, son aptitude et sa motivation à exercer les missions incombant au cadre d'emplois, notamment en matière d'encadrement de fonctionnaires appartenant aux cadres d'emplois techniques de catégorie C, ses connaissances notamment en matière d'hygiène et de sécurité. ⌚ 15 minutes Concours INTERNE L'épreuve consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience professionnelle. L'entretien vise ensuite à apprécier les aptitudes du candidat, notamment en matière d'encadrement de fonctionnaires appartenant aux cadres d'emplois techniques de catégorie C, ses connaissances et sa motivation à exercer les missions incombant au cadre d'emplois. ⌚ 15 minutes dont 5 minutes au plus d'exposé TROISIEME CONCOURS L'épreuve consiste en un entretien portant sur l'expérience, les connaissances et les aptitudes du candidat. Cet entretien a pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience. L'entretien vise ensuite à apprécier les aptitudes du candidat, notamment en matière d'encadrement de fonctionnaires appartenant aux cadres d'emplois techniques de catégorie C, ses connaissances et sa motivation à exercer les missions incombant au cadre d'emplois. ⌚ 15 minutes dont 5 minutes au plus d'exposé

NOTE D'HONORAIRES

A REMETTRE AU MÉDECIN AGRÉÉ LORS DE LA VISITE

Les honoraires seront réglés au médecin par le Centre de gestion d'Eure-et-Loir.
Pour ce faire, le médecin devra déposer ce document sur le portail CHORUS PRO.

IL NE SERA PROCÉDÉ A AUCUN REMBOURSEMENT DIRECT AU CANDIDAT
LA CARTE VITALE NE DOIT PAS ETRE UTILISÉE

A COMPLÉTER PAR LE MÉDECIN AGRÉÉ LORS DE LA VISITE

Nom, Prénom et spécialité du médecin agréé (ou cabinet / groupement médical) :

.....
.....

Nom et prénom du candidat examiné :

.....

Date de naissance du candidat examiné :

Date de la visite médicale :

Montant des honoraires :

Numéro de Siret du médecin :

Adresse du médecin :

.....
.....

Tél :

Signature et cachet du médecin agréé

JOINDRE IMPERATIVEMENT UN RIB

IMPORTANT / OBLIGATION DE DEMATERIALISATION DES FACTURES A DESTINATION DU SECTEUR PUBLIC

Il est obligatoire d'adresser sous forme électronique les factures destinées aux administrations publiques, au travers de la plateforme Chorus Pro : <https://chorus-pro.gouv.fr>

Vous pouvez également remplir cette obligation en utilisant un logiciel de gestion comptable

Coordonnées de facturation :

Centre de gestion d'Eure-et-Loir – 9 rue Jean Perrin – 28600 LUISANT

Identifiant (n°SIRET) : 282 800 374 000 21

Pas de numéro d'engagement

Code Service : FACTURES_PUBLIQUES

Informations et formations accessibles gratuitement sur le site : <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/>

DÉPOSER UNE FACTURE UNITAIRE SUR LE PORTAIL DE SERVICES CHORUS PRO

En appliquant quelques règles simples, vous pouvez profiter des capacités de reconnaissance automatique de caractères du portail de services Chorus Pro pour optimiser sur le temps de dépôt de votre facture au format PDF.

1. Les règles d'or pour préparer vos factures à un dépôt sur le portail de services Chorus Pro

Le portail de services Chorus Pro rapatrie automatiquement dans le formulaire de dépôt les données qu'il reconnaît sur les 3 premières pages de la facture. Pour éviter d'avoir à ressaisir des informations, respectez ces principes :

- Déposez vos factures au format PDF (pas de scans ou d'images).
- Annoncez les données de votre facture par des mots clefs qui permettront à Chorus Pro de les reconnaître. Par exemple :
 - ✓ Destinataire : « SIRET client », « SIRET dest », « Ministère ».
 - ✓ Engagement : « engagement », « EJ », « commande ».
- Laissez une application entre chaque mot clef et la donnée qu'il annonce.
- Évitez couleurs et effets. Privilégiez le noir sur fond blanc.

Pour plus de détails concernant les règles à appliquer, consultez la fiche pratique :

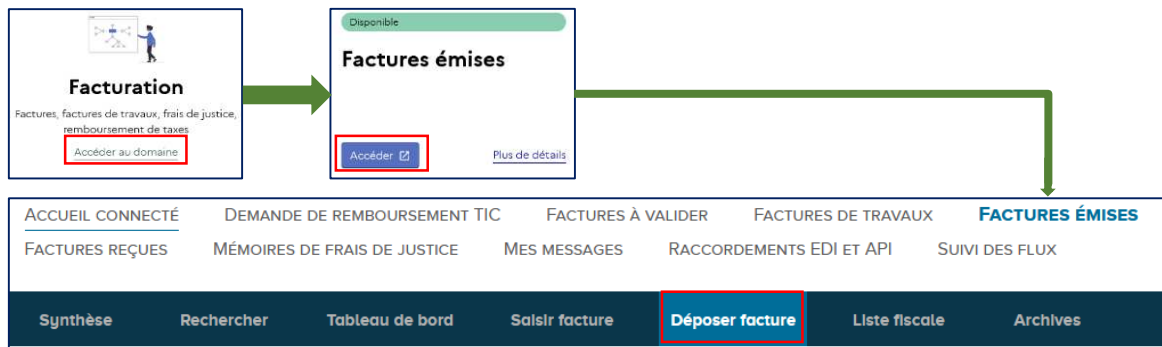
[Lien vers la fiche pratique sur la reconnaissance des caractères](#)

Pour créer une facture au format PDF à partir d'un traitement de texte ou d'un tableur, il suffit de sélectionner le menu « enregistrer sous » et de choisir le type PDF.

Lorsque votre facture est prête à être déposée, rendez-vous sur le portail de services Chorus Pro : <https://chorus-pro.gouv.fr>

2. Déposez votre facture

A. Sur le **portail de service Chorus Pro**, dans « **Facturation** » puis « **Factures émises** ». Sélectionnez « **Déposer facture** ».



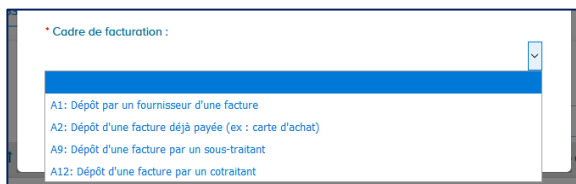
B. Déposez votre fichier



Le formulaire « Dépôt d'une nouvelle facture » propose un bouton « Choisir du fichier à importer » et un champ de texte contenant « Facture.pdf » avec un bouton de téléchargement.

Importez votre facture au format PDF. Le format est automatiquement détecté par Chorus Pro

C. Sélectionnez le cadre de facturation



Le « Cadre de facturation » propose une liste déroulante avec les options suivantes : A1: Dépôt par un fournisseur d'une facture, A2: Dépôt d'une facture déjà payée (ex : carte d'achat), A9: Dépôt d'une facture par un sous-traitant, et A12: Dépôt d'une facture par un cotraitant.

Le cadre de facturation permet d'identifier le profil du déposant ainsi que le type de document transmis.

DÉPOSER UNE FACTURE UNITAIRE SUR LE PORTAIL DE SERVICES CHORUS PRO

3.

Vérifiez les différents blocs d'informations

Chorus Pro pré-remplit les champs à saisir à partir des données qui ont été reconnues. A vous de les vérifier et de les corriger si besoin :

■ Cadre de facturation

Le champ est renseigné avec le choix effectué à l'étape précédente. Pour le dépôt d'une facture simple, sélectionnez le cadre sera A1 (**dépôt d'une facture par un fournisseur**).

■ Identification

Saisissez le numéro et la date de votre facture.

■ Destinataire

Il s'agit de la structure publique à laquelle vous adressez votre facture.

■ Fournisseur

Il s'agit de votre entreprise. Si vous travaillez pour plusieurs entreprises (SIRET différents), sélectionnez le SIRET émetteur de la facture.

■ Références

Remplissez les champs requis, notamment le numéro d'engagement s'il est obligatoire pour votre client public.

Pour indiquer le destinataire de votre facture, vous pouvez désormais directement saisir ou bien « coller » son identifiant dans le champ SIRET. Suivant le nombre de caractères renseignés, une liste déroulante s'affichera pour vous permettre d'effectuer et de valider votre choix.

• SIRET :

Rechercher une structure

Recherche avancée

221000052

22100005200011

22100005200177

22100005200300

Si vous faites appel à un affactureur, veillez à bien suivre la démarche suivante :

- Paramétrez les coordonnées bancaires de l'affactureur sur votre structure (pour ce faire, rendez-vous dans Organisation > Structures > Créer une coordonnée bancaire),
- Lors du dépôt de votre facture, sélectionnez les coordonnées bancaires de l'affactureur dans le champ « Références bancaires ».

4.

Soumettez votre facture

Une fois votre facture dûment complétée, cliquez sur **Valider et envoyer** pour la transmettre à votre client public.

Valider et envoyer

Une fenêtre de confirmation s'affiche à l'écran.

En cas d'erreur, vous pouvez **Annuler**.

Cliquez sur **Confirmer et envoyer**.

Confirmation d'envoi

Veillez confirmer l'envoi de votre facture n° 050 à destination de 38243272200033 FORCE

VERTE avec les montants suivants:

- Montant HT : 3500,00
- Montant TVA : 0,00
- Montant TTC après remise : 3500,00
- Net à payer : 3500,00

Annuler

Confirmer et envoyer

SAISIE FACTURE

RÉCAPITULATIF

Fournisseur : 83807263500017 - SIZE ... Date : 25 jul. 2019

La facture n°050 est validée, elle est en cours de transmission au service concerné.

Certificat de dépôt n° : cWdWD7U4eLcY4i+ghxZotujhsQ06ILKy9ukcEgVQY=

Montant HT après remise globale : 3500,00 EUR

Montant TVA : 0,00 EUR

Montant remise globale TTC : 0,00 EUR

Montant TTC avant remise globale : 3500,00 EUR

Montant TTC total : 3500,00 EUR

Montant à payer : 3500,00 EUR

Exporter le certificat de dépôt

Voir la facture

Suivre la facture

Quitter le formulaire sans avoir ni enregistré, ni envoyé la facture, la conserve néanmoins dans Chorus Pro. Elle apparaît alors dans votre onglet Synthèse avec un numéro « Provisoire ».

Destinataires ↑↓	Numéro ↑↓	Etat Courant
	Provisoire	Brouillon

Vous pouvez reprendre votre facture à tout moment et finaliser son envoi. Si vous ne souhaitez pas conserver cette facture, pensez à cliquer sur « Annuler » pour sortir du formulaire de dépôt

Annuler



Votre facture a bien été envoyée à votre destinataire et un récapitulatif de dépôt a été généré.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

<u>Raison Sociale :</u> CENTRE DE GESTION de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir 9 rue Jean Perrin 28600 LUISANT	<u>SIRET :</u> 282 800 374 000 21 <u>SIREN :</u> 282800374 <u>APE :</u> 8411Z <u>Catégorie juridique :</u> 7379
<u>Adresse de facturation :</u> CENTRE DE GESTION de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir 9 rue Jean Perrin 28600 LUISANT	<u>Chorus Pro :</u> Identifiant : 282 800 374 000 21 Code Service : FACTURES_PUBLIQUES Service : Service des factures publiques <u>Mode de facturation :</u> Facture avec RIB
<u>Mode de Paiement :</u> Virement administratif à 30 jours Joindre un RIB, RIP, à la première facture	

Trésorerie Paierie départementale d'Eure-et-Loir

PAIERIE DEPARTEMENTALE D'EURE-ET-LOIR
3 Place de la République 28000 Chartres 02-37-18-69-30 Courriel : t028090@dgfip.finances.gouv.fr RIB : 30001 00284 C2820000000 97 IBAN : FR70 3000 1002 84C2 8200 0000 097 BIC : BDFEFRPPCCT

Contact Pôle Gestion des ressources et des archives :

Standard : 02.37.91.43.40
Comptabilité : 02.37.91.43.46
Courriel : secretariat.general@cdg28.fr